

AUX SALAIRES DU PETROLE



Pour la 2ème année de suite, L'UFIP bloque les salaires !!

Une grande pièce de théâtre : voilà à quoi nous avons assisté lors de cette réunion salariale Pétrole du 27 novembre 2019 !

Le contexte est pourtant florissant pour les actionnaires, avec à la fois (ce qui est inhabituel) un **prix du brut élevé** et des **marges de raffinage juteuses**.

A L'INVERSE, POUR LES TRAVAILLEURS, LES MAUVAIS COUPS PLEUVENT :

- **Remise en cause des garanties collectives**, avec la fin du caractère obligatoire de la Convention collective du Pétrole, du fait d'un accord signé par certaines organisations syndicales.
- **Attaques sur la protection sociale** avec exonérations de payer les cotisations sociales pour les employeurs.
- **Annonce fracassante de la fin de la Sécurité Sociale**, au travers du projet Delevoye des retraites.
- **Austérité salariale**, y compris dans le Pétrole, une branche ou le premier coefficient de la grille n'est qu'à 50 euros au dessus du SMIC.

Malgré tout, l'UFIP a **écarté avec mépris** les demandes de la CGT, rejointes par celles des autres organisations, sur le déplafonnement de la **prime d'ancienneté**, sur le relèvement au coefficient 340 du plancher de la **prime de quart**, sur des mesures réellement contraignantes pour l'**égalité salariale**, pour la revalorisation de l'**indemnité de départ en retraite**, compensant à minima la décote Agirc-Arrco.

La chambre patronale la plus riche de France s'est contentée de proposer 0,8% sur les salaires minimums, considérant que l'inflation 2020 serait plus faible que les prévisions (1%) du gouvernement dans la loi de finance. Nous constatons pourtant l'effet systématiquement inverse depuis des années !

Après des heures de palabres, l'UFIP lâchait le chiffre de +1% sur les minis.

Cette ultime proposition ne rencontrait **aucun signataire**, au grand dam de certaines organisations visiblement gênées de ne pas signer d'accord salarial deux années de suite !

Cette pseudo-négociation salariale est une **insulte** pour les ouvriers, les techniciens, les cadres qui œuvrent dans les entreprises du Pétrole à créer les richesses que les actionnaires détournent à leur profit.

S'organiser collectivement est le seul moyen de faire entendre raison aux employeurs eux-mêmes organisés.

La FNIC-CGT appelle à la multiplication des mobilisations, des actions des grèves allant jusqu'aux arrêts des installations, pour que les salaires augmentent dans les entreprises de la branche.

La FNIC-CGT appelle à la mobilisation générale pour défendre notre Sécurité sociale et notre retraite solidaire à compter du 5 décembre.

De partout, les appels affluent pour le 5 décembre : Transports, services publics, énergie, commerce, etc.

Les pétroliers seront-ils présents ou absents de cette grande bataille qui se prépare ?

Aux salariés du Pétrole d'entrer en résistance contre ce patronat arrogant et ce gouvernement destructeur !

EN GRÈVE à partir du 5 décembre Pour nos retraites Pour nos salaires.